

CONSEIL DE QUARTIER : LA BUTTE

Mercredi 18 Mai 2022 à 20h – Centre de Loisirs Jaures

Président du conseil de quartier : Monsieur le Maire

Vice-présidente : Madame Colonna

Nombre de riverains présents : 16

Informations générales présentées par Monsieur le Maire :

Acquisition des Bédouins

- 796 K€ financés sur 3 exercices
- 100 K€ dépollution
- 60 K€ désamiantage
- 400 K€ de travaux de réfection des extérieurs, huisseries et isolations intérieur

Concertation sur l'utilisation du tiers lieu, une certitude c'est qu'il y aura une vocation sociale. Une adresse mail sera mise en place pour faire remonter les propositions des habitants.

Skate Park

La création du skate parc est prévue pour l'année 2022 et sera positionné dans le prolongement du city stade déjà existant. Il est à préciser, cet

équipement est nécessaire afin de mettre à disposition des pratiquants (skate, trottinettes...), un lieu sécurisé hors de la voie publique et adapté à ces pratiques.

RD 449

Radar pédagogique, qui permet un relevé statistique (comptage et vitesse). Ces éléments qui pourront être portés auprès du CD91, afin de trouver des réponses de sécurités routières adaptées.

Pbm évacuation des eaux notamment sur les fossés. Le SIARCE est sur le projet car c'est sa compétence.

Ecoles

Végétalisation des cours d'écoles – 2022 Jean Jaurès / 2023 Paul Bert avec un coût estimé par école à 100 K€.

Déviations RD31 : Le préfet s'est opposé à la déviation contre l'avis favorable du CD91 qui a écrit officiellement à la préfecture en ce sens. La ville n'est pas compétente en la matière et attends de voir quels vont être les retours de la préfecture.

Eglise

L'édifice bouge et des fissures anormales ont été constatées. Une étude en lien avec les bâtiments de France doit être effectuée pour déterminer la nature de ses mouvements de sols pour définir les moyens de résolution du problème avant d'entamer des travaux. Il y a plusieurs enveloppes de financements possibles permettant de monter jusqu'à 80% du coût.

Chemin Potier : La route a été refaite par une entreprise mobilisée par la mairie l'hiver dernier, mais le travail, dont la qualité est contestée par la ville auprès du prestataire, est à refaire car la première intervention n'a pas tenue. Opération prévue avant l'été.

Gendarmerie : Projet retardé car une aire de retournement est nécessaire pour les véhicules d'urgences et la surface prévue initialement ne suffit pas. Un travail est en cours pour étendre l'emprise foncière du projet. 29 logements sont prévus pour loger les gendarmes. Ce projet d'aménagement privé déjà initié devrait être sorti de terre pour fin 2024.

Arrêté : L'arrêté de 1.5mois concernant la tenue des chiens en laisse dans les bois de la Ville (pendant la période de nidification). Un partenariat a été conclu avec la SPA pour la stérilisation des chats errants.

Révision du PLU : En phase de diagnostic avec notamment une marche exploratrice le 21 à 10h prochain dans le centre bourg, et le 28 mai prochain pour le secteur du domaine en présence du service urbanisme de la collectivité et le prestataire qui accompagne la Commune. La révision du PLU s'accompagne de la nécessité d'une concertation importante à chaque étape avec la population. Il est rappelé l'absolue nécessité que les habitants se saisissent du sujet et participe aux réunions publiques. Il est rappelé par ailleurs qu'un livre est ouvert et disponible au service urbanisme et qu'une adresse mail spécifique est mise à disposition : plu@mairie-itteville.fr.

La révision se déroule en 4 phases :

- La phase de diagnostic qui ira jusqu'en septembre 2022
- La phase du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définissant les grandes orientations du futur PLU
- La phase de rédaction
- La phase d'arrêté et d'approbation définitive du PLU prévue en 2024

Le Butte

- Voirie : Le maire précise qu'il y a un problème sur les chemins de la Butte. Les allées sont dans un état dramatique. Le maire invite les propriétaires à envoyer le règlement de copropriétés afin le cas échéant de le faire évoluer.
 - o *Proposition mairie* : participer via une subvention à la réfection de la voirie, à la condition double :
 - Que les propriétaires soient unanimement en accord
 - Qu'une structure juridique type syndic de copropriété, ou association de copropriété autonome puisse s'organiser en AG pour établir un plan de financement et le cas échéant des appels de fond des copropriétaires
 - o Le vice-président de l'association de la Butte précise que l'annulation du projet initial des bédouins a pris beaucoup

d'énergie à l'association et ensuite il y a eu le covid. Il y a conscience de la problématique voiries qui ont été délaissés ses dernières années.

- Problème de retraitement des eaux car la Butte n'est pas éligible.
 - o L'assainissement non collectif est un problème que la mairie a pris en compte et invite les habitants de la Butte à s'équiper de mini-station d'assainissement dès lors que cela est possible. **IL rappelle qu'aucun raccordement au réseau collectif d'assainissement ne sera possible dans la butte**
- Eclairage nocturne de la Butte (de certains jardins car le lotissement est sans éclairage public), ce n'est pas idéal pour la préservation de la faune (chauves-souris etc) – utile contre les moustiques.

Doléances/ Questions

- **Incendie à la Butte** : 45 min pour l'intervention des pompiers. Il semble qu'il n'y ait pas de bornes incendies à moins de mètres de chaque habitation.
 - o La municipalité a budgété 70K€ pour réajuster la répartition des bornes incendies pour descendre à un rayon de 200 mètres
- **Problème STOP** : les gens grillent le STOP devant le bar-pmu (Rue St Germain – Rue des Francs Bourgeois).
- **Chemin Potier** : possibilité d'élaguer le chemin ? Non ce sont des parcelles privées
- Piste cyclable entre le bourg et l'Intermarché, y a-t-il une possibilité de réalisation un jour ?
 - o Projet piste cyclable CCVE entre les deux ronds-points. Vérifier l'avant-projet envoyé par la CCVE car les recommandations de la Ville n'ont pas été prises en compte.

Remerciements à tous les résidents participants pour leur implication.